



LePoint

► Imprimer cet article

Rwanda

► La France doit-elle se repentir ?

Onze ans après le début du génocide, le pouvoir rwandais réclame des comptes à la France.

Récit d'une guerre larvée. par christophe deloire

Christophe Deloire

Les morts ne se réveillent jamais, mais leur spectre revient hanter les consciences. Les 800 000 victimes du génocide au Rwanda troublent les esprits sur le rôle de la France. La République est accusée d'avoir soutenu jusqu'aux jours fatidiques d'avril 1994 le régime hutu, dont les extrémistes s'apprêtaient à liquider à la machette les Tutsis et les Hutus modérés.

Accusation grave. En février, deux avocats français ont même déposé une plainte contre X devant le tribunal aux armées visant le comportement de militaires français de l'opération Turquoise, déployée du 21 juin au 21 août 1994 et censée mettre fin aux massacres en créant une « zone humanitaire sûre ». Au lieu de protéger les Tutsis traqués, des soldats français auraient prêté main forte aux Forces armées hutues, assisté les miliciens sanguinaires et jeté des « opposants » d'un hélicoptère.

Alors que les survivants vont commémorer le 11e anniversaire du déclenchement du génocide début avril et qu'un film, « Hôtel Rwanda », sort sur les écrans, la recherche de la vérité historique n'est pas menée dans un climat de quiétude, mais dans une tempête de stratégies politiques, de conflits diplomatiques, et même d'agit-prop et de manipulations.

Dans les cercles du pouvoir, à Paris, on explique que « *les critiques contre la France relèvent plus de la névrose que du sérieux* ». Un proche de Jacques Chirac précise : « *S'excuser, on ne sait pas faire, surtout quand on n'a pas eu tort.* » Premier ministre à l'époque, Edouard Balladur évoque la « *veulerie* » des puissances occidentales et demande pourquoi on s'en prend à la France, « *la seule à avoir fait quelque chose pour sauver des vies* ». L'ancien ministre des Affaires étrangères Alain Juppé, par la voix duquel la France avait été le premier pays occidental à parler de génocide, confie au *Point* : « *Dire qu'aucune erreur n'a été commise, que nous sommes irréprochables, ce serait absurde ; mais s'engager dans un processus d'excuses ne correspondrait pas à la réalité.* »

Dans le camp adverse, l'actuel président du Rwanda, Paul Kagame, plaide que « *la France doit reconnaître sa part de responsabilité morale* », comme l'ont fait les Etats-Unis, la Belgique et l'Onu. Ce militaire tutsi, qui a pris le pouvoir en 1994 et tient le pays d'une main de fer, considère dans un entretien à *Jeune Afrique* que la France voue une « *haine* » au nouveau régime de Kigali, voire aux survivants. Kagame jure même que, le 7 avril 2004, il aurait « *pu et dû en dire plus sur le rôle de la France* ». Ce jour-là, le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, Renaud Muselier, assiste au stade Amohoro de Kigali à la cérémonie du 10e anniversaire du génocide. Kagame fulmine. Il accuse ni plus ni moins les militaires envoyés par Paris dans le cadre de la coopération militaire entre 1990 et 1994 d'avoir « *sciemment entraîné et armé les soldats et les miliciens qui allaient commettre un génocide* ». Il fustige la délégation française, qui a « *l'audace de rester là sans s'excuser* ».

Un an plus tard, Paris et Kigali se renvoient les torts de leurs relations mauvaises. De source parisienne, le seul problème entre la France et le Rwanda concerne les ingérences de Kigali au Kivu, dans l'est du Congo-Kinshasa : « *Kigali finance sa guerre en pillant les richesses locales et ne supporte pas que Paris oeuvre à l'Onu pour l'en empêcher.* »

Rien d'autre ? Dans les palais de la République, on concède que « *deux ou trois épisodes peu clairs se sont produits en 1994* ». Pour le reste, la commission d'enquête parlementaire présidée par Paul Quilès en 1998 aurait épuisé le sujet des « *erreurs d'analyse françaises* ». Le rapport décrivait une France ayant « *développé sa coopération militaire sur fond de tensions ethniques, de massacres et de violences, comme mithridatisée face à un contexte dont elle a sous-estimé la gravité* ». Malgré un travail titanesque, la commission tirait des conclusions timides. « *La plupart des Rwandais ne savent pas lire, ils ignorent ce travail, et aucun responsable français de haut niveau n'est venu leur expliquer ce qu'il s'était passé* », regrette l'ambassadeur du Rwanda en France, Emmanuel Ndagijimana.

En outre, des questions demeurent. Entre 1990 et 1994, des Français ont formé des soldats hutus, tandis que les ultras du *hutu power* aiguisaient les machettes et que la Radio des Mille Collines appelait à chasser les « *cancrelats* » tutsis. Au nom de la francophonie, face à l'anglophone Kagame, la France a-t-elle fermé les yeux et armé les futurs tueurs, en faisant preuve d'un cynisme coupable ? A l'inverse, en défendant l'application des accords d'Arusha, le partage du pouvoir progressif entre Hutus et Tutsis, la France n'a-t-elle pas tenté d'empêcher l'horreur ? Le désordre, survenu

avec la mort du président Habyarimana dans l'attentat perpétré contre son avion le 7 avril 1994, a marqué le début du génocide. La seule erreur française serait alors de n'avoir pas prévu sa disparition.

En juillet 2004, à Pretoria, le chef de la diplomatie, Michel Barnier, et son homologue rwandais se mettaient d'accord pour « *partager un travail de mémoire sur le génocide* ». Mais le Parlement rwandais vient de voter une loi créant une commission nationale indépendante. Elle aura pour mission de collecter « *les preuves de l'implication de la France dans le génocide* ».

Peu à peu, l'ambassadeur de France, Dominique Decherf, en poste depuis quatre mois, infléchit le discours officiel. A son arrivée, il déclarait au journal *La relève* : « *Il ne faut pas dire la France en général, il faut plutôt dire à tel endroit, dans telles circonstances, les choses se sont mal passées, on regrette, on est vraiment désolé.* » A sa sortie d'une entrevue avec Kagame, le 7 mars, le diplomate certifiait que « *beaucoup de choses ont mûri* ». Il cite souvent le rapport Quilès. Pour prouver que des débats agitent la société civile, il lui arrive de parler en public du rapport de la commission d'enquête citoyenne, réunie en mars à Paris par des associations militantes, notamment Survie. Laquelle « *était présidée par un conseiller de Kagame* », relève un conseiller ministériel.

Présidée par un professeur de droit à l'université Paris-X-Nanterre, Géraud de la Pradelle, la commission citoyenne conclut que « *la responsabilité de l'ancien président de la République François Mitterrand apparaît la plus grande* ». Géraud de la Pradelle vient de publier un livre, « *Imprescriptible* » (Les Arènes), qui se veut un appel, rien de moins, « *à la mise en cause, devant les juridictions françaises ou devant le Tribunal pénal international pour le Rwanda, d'hommes politiques placés au coeur de l'Etat, mais aussi de hauts fonctionnaires, d'officiers supérieurs ou de simples soldats* ».

Les autorités rwandaises ont-elles cette intention ? Le représentant spécial du Rwanda auprès du tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), Alloys Mutingwa, certifie au *Point* « *ne pas vouloir influencer le procureur* », mais ajoute que « *le gouvernement français a été à l'évidence un comploteur* ». Mutingwa reproche en outre à la France d'avoir passé un accord avec le TPIR pour que des condamnés puissent purger leur peine en France. Le 7 juin 2004, Chirac promulguait une loi approuvant cet accord. Les autorités de Kigali reprochent aussi à la France que des « *coupables présumés du génocide se promènent dans les rues de Paris* ». La justice française a en effet refusé un certain nombre d'extraditions. Explication à Paris : « *Les dossiers présentés étaient trop légers, souvent motivés par l'argument qu'untel est un "génocideur notoire" et rien de plus.* »

Mais il est une épine judiciaire qui fait beaucoup plus mal. Le juge antiterroriste Jean-Louis Bruguière et son collègue Jean-François Ricard, qui enquêtent sur l'attentat contre l'avion du président Habyarimana, pourraient un jour mettre en cause Paul Kagame, soupçonné d'avoir pris le risque d'un génocide pour s'emparer du pouvoir. Ce dernier bénéficie de l'immunité, mais une dizaine de ses proches pourraient faire l'objet d'un mandat d'arrêt. Les juges ont entendu d'anciens proches de Kagame, qui certifient qu'il a participé aux réunions préparatoires. Le nouvel ambassadeur du Rwanda en France, Emmanuel Ndagijimana, assure « *ne pas savoir si ces témoins disent vrai ou pas* », et ajoute : « *Pendant une guerre, on s'entre-tue, non ? Et rien n'autorise à perpétrer un génocide.* »

La décision d'abattre l'avion aurait été prise en décembre 1993. Selon l'interprète, après une tentative avortée, à Badolite, un commando du FPR positionné près de l'aéroport de Kigali a eu plus de succès en visant l'appareil avec des missiles SAM-16. Lors d'un voyage à Moscou, les juges ont établi que ces missiles avaient été vendus par la Russie à l'armée ougandaise, alliée de Kagame. Bruguière veut encore se rendre à New York, au siège des Nations unies, pour éclaircir cette étrange histoire de « *boîte noire* ». L'organisation internationale a toujours nié détenir le *cockpit voice recorder* de l'appareil, avant d'en retrouver un en 2004, « *oublié* » dans un placard. L'Onu a fini par conclure que ce n'était pas le bon. Le juge a l'intention de s'adresser directement à Kofi Annan sur cette « *bourde de première classe* ».

Dans une interview à paraître dans le magazine *Golias*, Laurent Curt, avocat de la veuve d'un pilote français de l'avion, regrette : « *Toutes les pistes nous font sortir du domaine juridique pour sombrer dans la géopolitique.* » Bruguière n'est-il qu'« *un homme de paille à la solde des pouvoirs publics de son pays* », comme l'a écrit l'ambassade du Rwanda à Paris, ou simplement l'homme par qui adviendra la vérité sur l'événement déclencheur du génocide ? La diplomatie française retient son souffle, en attendant la clôture de l'instruction. « *avant la fin de l'année* », de source judiciaire

« Cela fait onze ans qu'on dit n'importe quoi »

Le Point : La France doit-elle se repentir de sa politique au Rwanda ?

Edouard Balladur : Non. Cela fait onze ans qu'on dit n'importe quoi sur cette affaire. Vous voyez des militaires français commettre des horreurs ? Nos soldats en ont gros sur le coeur. Je voudrais savoir pourquoi on s'en prend à la France, le seul pays qui ait fait quelque chose pour arrêter les massacres. Sur la raison de ce dénigrement, je n'ai pas de preuves, mais je fais des déductions. Grâce à nous, des dizaines de milliers de personnes ont eu la vie sauve. Si Kagame joue aujourd'hui les victimes, il n'est pas à l'abri de tout reproche...

La coopération militaire avec le régime du président Habyarimana n'a-t-elle pas été trop étroite ?

Il était normal que nous ayons des rapports avec le gouvernement régulier. Nous avons un accord de défense et nous défendons le respect des accords d'Arusha. Quand je suis arrivé à Matignon, j'ai trouvé 300 soldats français au Rwanda, que j'ai rapatriés pour la plupart, ramenant leur nombre à près de 20. J'ai arrêté les exportations d'armes.

Vous procédez à une critique en creux de la gestion avant votre arrivée ?

Je vous laisse le soin de l'apprécier. Ce sont des affaires de l'Etat, donc des affaires complexes. En tout cas, la politique française n'a manifestement pas réussi. La France n'avait pas de rôle directeur. Et les politiques qui échouent, ça arrive

.Le gouvernement n'a-t-il pas été mal informé de ce qui se passait, au début du génocide ?

Distinguer les Hutus des Tutsis n'était pas nécessairement chose facile. Mon problème n'était d'ailleurs pas de défendre les Hutus ou les Tutsis, mais les personnes menacées de mort. On a aussi sauvé des Tutsis. Malgré les pressions, j'ai imposé une intervention humanitaire, et non pas militaire. Je ne voulais pas que la France participe à cette guerre. On nous a accusés d'intervenir près du Congo pour agir en faveur de ce pays. Mais il fallait bien s'installer près d'une frontière afin de disposer d'une zone de repli. Que n'aurait-on pas entendu si la France était intervenue autrement ou pas du tout ! **Christophe Deloire**

« Nous avons donné à manger aux tueurs »

Chevalier de la Légion d'honneur, Thierry Prunghaud est l'une des figures légendaires du Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN). Le 26 décembre 1994, à l'aéroport de Marignane, dans un déluge de feu, il entre le premier dans l'Airbus d'Air France dont les passagers ont été pris en otages par des terroristes algériens. Quelques mois plus tôt, il avait participé à l'opération Turquoise au Rwanda. Et quelques années avant il avait formé des militaires rwandais.

Le Point : Comment s'est déroulée votre arrivée au Rwanda en 1994 ?

Thierry Prunghaud : On nous avait précisé que les Tutsis procédaient à des massacres en masse des Hutus, avec l'appui du Front patriotique rwandais (Tutsis de l'extérieur) et des Ougandais. Nous sommes arrivés le 19 juin à Goma et, en traversant les premières villes, nous étions accueillis en libérateurs par les Hutus. Nous ne le savions pas, mais c'étaient les tueurs qui nous acclamaient ! Nous avons donné à manger pendant plusieurs jours à ces gens, nous leur avons donné des camions entiers de biscuits !

Combien de temps a duré la confusion ?

Au moins quinze jours. On récupérait chaque jour des corps de Tutsis complètement estropiés. On pensait que c'étaient les corps des assassins. Pis, les miliciens hutus venaient nous dire : « *Filez-nous des cartouches, il y a des Tutsis.* » Puis nous avons fini par trouver bizarre de ne jamais trouver de cadavres de Hutus. Nous avons entendu parler de 500 rebelles tutsis qui procédaient prétendument à un massacre dans la vallée du Bisesero. Avec d'autres soldats, nous avons désobéi et nous y sommes allés. Nous avons découvert que, sur 10 000 Tutsis, seuls 800 n'avaient pas été massacrés. Dès lors, notre commandement nous a ordonné de désarmer tous les miliciens hutus jusqu'au dernier. Et de faire de l'humanitaire.

A votre retour à Paris, vous avez été appelé à témoigner au Tribunal pénal international...

Oui, j'ai été convoqué au ministère de la Défense en tant que patron du dispositif du GIGN sur place. J'ai fourni des noms de notables, des bourgmestres, des préfets, qui avaient organisé des massacres. On m'a dit : « *Vous ne dites rien, vous oubliez.* » J'ai des noms de gens qui ont fait des massacres et on me dit de fermer ma gueule ! **Propos recueillis par Sadek Hajji**

Le héros d' « Hôtel Rwanda »

Les génocides n'ont pas pour seul point commun de faire flamber le mal : ils génèrent aussi des hommes de bien. Paul Rusesabagina, directeur de l'Hôtel des Mille Collines à Kigali, a été le Schindler hutu, lui qui, en 1994, n'avait pas vu « La liste de Schindler ». Il a été le Juste d'un Rwanda qui tuait chaque jour 10 000 Tutsis. Lui, fils d'un Hutu et d'une Tutsie, marié à une Tutsie, a ouvert grandes les portes de son hôtel de luxe aux Tutsis traqués après le 6 avril par les milices hutues. « *Il y avait l'élite tutsie. D'anciens ministres, des hommes d'affaires, le futur Premier ministre. Mais aussi des paysans et des Hutus modérés.* » 1 298 personnes ont trouvé refuge sur cet îlot précaire.

En janvier 2003, quand Rusesabagina, résident belge depuis 1996, est revenu pour la première fois à Kigali, il a été accueilli comme un héros. Mais si le personnel tutsi de son ancien hôtel a arrêté le travail pour venir le saluer, le gouvernement rwandais, lui, n'a pas eu un geste de reconnaissance envers son action en 1994.

En homme habitué à désamorcer le pire, Rusesabagina parle posément. Quand la mort rôde, chaque détail compte. « *Quand on sauve des gens, on ne s'assoit pas pour peser le pour et le contre. On n'a pas de plan, juste des situations à régler, en respectant les délais que l'on vous donne.* » Un jour, un militaire le réveille en lui donnant

trente minutes pour faire sortir tous les réfugiés. *« Je lui ai demandé de mieux se faire comprendre. En trente minutes, j'ai réussi à contacter le chef d'état-major de la gendarmerie. »* Et d'ajouter : *« A mesure que le temps passait, je m'habituais. »*

Les contacts. Une des clés de sa survie. En avril 1994, Rusesabagina connaît tout le monde à Kigali. Ainsi, pendant des années, il a régalé tous les généraux hutus de petites attentions. Cigares, alcools fins... Rusesabagina sait aussi se faire entendre : *« Je leur disais : cher monsieur, ce que nous voyons aura une fin. Ce jour-là, vous et moi aurons à en répondre devant l'Histoire. »* Chaque jour, Rusesabagina éprouve la vérité de La Palisse : un quart d'heure avant sa mort, il était encore en vie. *« J'étais sûr d'une seule chose : j'allais être tué. J'étais la seule personne qui pouvait s'interposer et parler pour les victimes. D'ailleurs, tout le monde me disait : toi, ils vont te tuer. J'ignorais simplement où, quand, comment. »* Alors, il se débat. Un jour, un capitaine lui annonce qu'il va les attaquer à 4 heures. *« J'ai informé mes patrons, la Sabena, à Bruxelles, j'ai inondé de fax le ministère des Affaires étrangères français et la Maison-Blanche. »* A 4 heures, l'hôtel est épargné. Rusesabagina n'a jamais su qui les avait sauvés.

Pour négocier, il a eu aussi recours au cash. Quand, le 7 avril au matin, un milicien place dans sa main un revolver pour qu'il tue *« tous les cafards »* de sa famille et les 26 Tutsis cachés dans sa maison, il a le réflexe de proposer tout l'argent dont il dispose. Courage ? Héroïsme ? Cet ancien étudiant en théologie préfère évoquer sa conscience : *« Si les réfugiés avaient été massacrés, je n'aurais plus jamais pu dormir tranquille. »* Alors que ses voisins se transformaient en barbares armés de machettes, il est resté le même. Alors que l'Onu évacuait tous les clients étrangers de son hôtel, il a refusé d'établir la différence.

Bien sûr, il n'a pas oublié cet abandon par la communauté internationale, que le film *« Hôtel Rwanda »* pointe du doigt. Par l'Occident et la France, à qui il reproche, lui le Hutu, d'avoir protégé les Hutus contre les Tutsis. Du reste, aucun Français n'a manifesté d'intérêt pour son histoire. Et aujourd'hui, depuis la sortie d'*« Hôtel Rwanda »* aux Etats-Unis, ce sont les universités américaines qu'il sillonne. Il tente d'y expliquer le Rwanda. Il tente de faire comprendre que, depuis le génocide, il a appris la méfiance : *« Avant, je payais des tournées à des inconnus. Maintenant, c'est fini. On ne sait pas quel monstre peut se cacher en l'homme. »* **François-Guillaume Lorrain**